

BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE
SOCIETE ANONYME
SIEGE SOCIAL : 70-72 AVENUE HABIB BOURGUIBA – TUNIS

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS
AU 31 DECEMBRE 2020

(En dinars)

LIBELLES	QUATRIEME TRIMESTRE 2020	QUATRIEME TRIMESTRE 2019	DU DEBUT DE L'EXERCICE COMPTABLE 2020 AU 31/12/2020	DU DEBUT DE L'EXERCICE COMPTABLE 2019 AU 31/12/2019
1- Produits d'exploitation bancaires répartis en :	371 778 091,473	398 902 908,499	1 448 240 648,890	1 515 838 566,205
* Intérêts	244 757 297,808	285 283 896,374	992 868 849,285	1 093 784 184,243
* Commissions en produits	63 694 364,602	56 220 821,068	215 337 216,472	201 639 977,776
* Revenus du portefeuille-titres commercial et d'investissement et opérations financières	63 326 429,063	57 398 191,057	240 034 583,133	220 414 404,186
2- Charges d'exploitation bancaires	129 317 474,483	134 623 749,457	511 539 774,712	558 949 766,782
* Intérêts encourus	128 288 837,545	133 771 330,825	507 808 621,065	555 927 657,436
* Commissions encourues	1 028 636,938	852 418,632	3 731 153,647	3 022 109,346
* Autres charges				
3- Produit net bancaire	242 460 616,990	264 279 159,042	936 700 874,178	956 888 799,423
4- Autres produits d'exploitation	2 583 422,520	2 574 007,457	11 611 254,636	11 567 343,878
5- Charges opératoires, dont:	101 811 755,291	105 563 452,687	408 662 057,250	399 393 500,374
* Frais de personnel	48 281 729,707	52 141 210,278	217 302 979,929	212 056 761,816
* charges générales d'exploitation	43 584 222,862	42 681 572,266	154 858 961,133	152 251 369,137
6- Structure du portefeuille :	-	-	2 733 953 907,598	2 143 475 321,956
* Portefeuille-titres commercial	-	-	8 022 333,154	69 389 712,293
* Portefeuille-titres d'investissement	-	-	2 725 931 574,444	2 074 085 609,663
7- Encours des crédits nets	-	-	11 336 042 960,842	10 389 128 734,766
8- Encours des dépôts, dont:	-	-	14 787 744 098,257	12 996 823 556,662
* Dépôts à vue	-	-	7 319 754 788,549	6 243 960 053,574
* Dépôts d'épargne	-	-	3 273 192 568,269	2 852 837 613,422
9- Emprunts et ressources spéciales	-	-	328 187 647,617	213 571 911,007
* Emprunt obligataire	-	-	0,000	0,000
* Emprunts subordonnés	-	-	267 517 595,798	156 403 557,416
* Ressources spéciales	-	-	60 670 051,819	57 168 353,591
10- Capitaux propres	-	-	1 472 090 676,093	1 471 577 978,222

FAITS SAILLANTS DE L'ANNEE 2020

La BIAT a clôturé l'année 2020 avec les résultats suivants :

Un PNB de 936,7 MD. La formation de ce PNB est ventilée comme suit :

- Une marge en intérêts de 485,1 MD ;
- Une marge sur commissions de 211,6 MD ;
- Des autres revenus de 240,0 MD.

Des charges opératoires de 408,7 MD ;

Des encours de dépôts de 14 788 MD ;

Des encours de crédits nets de 11 336 MD.

Impacts de la crise du Covid-19

La crise sanitaire du coronavirus et les mesures prises par les gouvernements à l'échelle mondiale pour endiguer la propagation de la pandémie (confinement général, distanciation sociale, blocage des transports...) ont affecté négativement l'économie nationale tunisienne et ont provoqué un grippage des moteurs de la croissance économique- à savoir l'investissement, la consommation et l'exportation- ainsi qu'un repli du commerce extérieur, de l'activité touristique et de l'activité courante du secteur productif.

Ce ralentissement économique qui s'est transmis à la sphère financière et au secteur bancaire a eu comme conséquences majeures :

- Au niveau de la sphère financière : la réduction du chiffre d'affaires des entreprises et des revenus de la population active et la contraction de la demande de financement sur tous les segments de marché.
- Au niveau du secteur bancaire : la baisse des produits en intérêts, des revenus de change et des revenus des commissions.

Par ailleurs, et compte tenu de la solidité de sa situation financière actuelle, la BIAT dispose, à présent, de facteurs de résilience significatifs lui permettant de faire face à cette crise et d'assurer la continuité de ses activités.

Cette capacité de résilience est confirmée par le stress test élaboré conformément aux directives de la BCT.

NOTES AUX INDICATEURS D'ACTIVITE DE LA BIAT AU 31/12/2020

I- BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES ADOPTES LORS DE L'ETABLISSEMENT DES INDICATEURS PUBLIES.

Les présents indicateurs de la banque sont arrêtés en appliquant les principes et conventions comptables prévus par le décret n°96-2459 du 30-12-1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des principes comptables prévus par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires.

Ces principes et conventions comptables concernent principalement les règles qui ont été appliquées pour la prise en compte des produits et des charges et les règles de conversion des opérations en devises.

1. Les règles de prise en compte des produits d'exploitation bancaire

Les intérêts, les produits assimilés et les commissions bancaires sont pris en compte dans le Produit Net Bancaire de la période pour leurs montants se rapportant à la période relative au quatrième trimestre de l'année 2020.

Ainsi, les produits qui ont été encaissés et qui concernent des périodes postérieures au 31-12-2020 ne sont pas pris en considération dans les produits d'exploitation bancaires de la période et ce, conformément aux dispositions prévues par les normes comptables.

En revanche, les intérêts et commissions bancaires courus et non échus au 31-12-2020 sont inclus dans les produits d'exploitation bancaire de la période.

En application des dispositions prévues aussi bien par la norme comptable sectorielle n°24 que par la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie, les intérêts et produits assimilés exigibles au 31-12-2020 et non encaissés ou dont l'encaissement est douteux ne sont pas pris en considération dans le résultat et figurent au bilan sous forme d'agios réservés.

Les intérêts et produits assimilés constatés en agios réservés au cours des exercices antérieurs et qui sont encaissés en 2020 sont en revanche inclus dans les produits d'exploitation bancaires arrêtés au 31-12-2020.

2. Les règles de prise en compte des charges

Les charges d'intérêts et les commissions encourues sont prises en compte pour leurs montants se rapportant au quatrième trimestre 2020. Ainsi, les charges qui ont été décaissées et qui concernent des périodes postérieures au 31-12-2020 sont constatées dans le bilan sous forme de comptes de régularisation.

3. Les règles de conversion des opérations en devises

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires, les indicateurs financiers sont arrêtés en tenant compte des créances et des dettes en devises et de la position de change en devises qui sont converties sur la base du dernier cours de change moyen de la BCT du mois de décembre 2020. Les gains et pertes de change résultant de cette conversion sont pris en compte dans le résultat arrêté au 31/12/2020.

4. Présentation des Indicateurs Trimestriels

Les indicateurs trimestriels arrêtés et publiés par la BIAT au titre du quatrième trimestre 2020, sont présentés conformément aux dispositions prévues par la loi n° 2005-96 du 18/10/2005 et de l'arrêté du Ministre des Finances du 12/07/2006 et comportent aussi bien les données relatives à l'année 2019 que celles relatives à l'année 2020.

II- EXPLICATION DES DONNEES DES INDICATEURS TRIMESTRIELS :

1. Les produits d'exploitation bancaire

Les produits d'exploitation bancaire s'élèvent au 31/12/2020 à 1 448 241 mD.

Ces produits d'exploitation bancaire sont composés des postes suivants :

- Intérêts et revenus assimilés,
- Commissions en produits,
- Revenus du portefeuille titres commercial et opérations financières et revenus du portefeuille d'investissement,
- Gains de change,

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires et par la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie, ces produits d'exploitation bancaires sont présentés nets des agios réservés.

2. Les charges d'exploitation bancaire

Les charges d'exploitation bancaire s'élèvent au 31/12/2020 à 511 540 mD.

Ces charges d'exploitation bancaire sont composées des postes suivants :

- Intérêts encourus,
- Commissions encourues,

Les intérêts encourus sont composés des intérêts sur comptes ordinaires, sur comptes d'emprunts interbancaires, sur dépôts de la clientèle, sur emprunts subordonnés et sur ressources spéciales.

Les commissions encourues sont composées essentiellement des commissions sur opérations de trésorerie et interbancaires.

3. La structure du portefeuille

Ce poste comporte les encours du portefeuille titre commercial et du portefeuille titre d'investissement.

Les encours du portefeuille titres d'investissement sont composés des titres d'investissement, des titres de participation, des titres des entreprises associées et coentreprises, des titres des entreprises liées et des fonds gérés à capital risque.

Ces encours des titres sont présentés en brut c'est-à-dire compte tenu des créances rattachées et compte non tenu des provisions constituées sur ces titres.

4. Les encours des crédits

Les encours des crédits de la clientèle sont composés des comptes débiteurs, des autres concours, des crédits sur ressources spéciales et des comptes courants associés.

Ces encours des crédits sont présentés en net c'est-à-dire compte tenu des créances rattachées et compte tenu des agios réservés et des provisions constituées sur les créances.

5. Les encours des dépôts

Les encours des dépôts de la clientèle sont composés des dépôts à vue, des comptes d'épargne, des comptes à échéance, des bons à échéance et valeurs assimilées, des certificats de dépôt marché monétaire, des autres sommes dues à la clientèle et des dettes rattachées.

Ces encours des dépôts sont majorés des dettes rattachées et diminués des créances rattachées sur ces dépôts.

6. Emprunts et ressources spéciales

Les emprunts et ressources spéciales sont présentés compte tenu des dettes rattachées.

7. Capitaux propres

Les capitaux propres au 31/12/2019 et au 31/12/2020 sont présentés après affectation du résultat de l'exercice 2019 tel qu'approuvé par l'AGO des actionnaires du 03/06/2020.

Les résultats enregistrés par la BIAT au 31/12/2020 ne sont pas inclus aux capitaux propres présentés à cette même date.